

DROIT À LA DÉCONNEXION

Durée

1 jour

Référence Formation

5-RH-DECO

Objectifs

Connaître le cadre légal du droit à la déconnexion
Identifier les risques liés à l'hyperconnexion
Concevoir les outils à mettre en place dans son entreprise pour garantir le droit à la déconnexion de ses salariés et collaborateurs

Participants

Responsable des ressources humaines, managers, tout personnel concerné

Pré-requis

Pas de prérequis spécifique

Moyens pédagogiques

Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation équipée d'un vidéo projecteur, tableau blanc et paperboard ainsi qu'un ordinateur par participant pour les formations informatiques.
Positionnement préalable oral ou écrit sous forme de tests d'évaluation, feuille de présence signée en demi-journée, évaluation des acquis tout au long de la formation.
En fin de stage : QCM, exercices pratiques ou mises en situation professionnelle, questionnaire de satisfaction, attestation de stage, support de cours remis à chaque participant.
Formateur expert dans son domaine d'intervention
Apports théoriques et exercices pratiques du formateur
Utilisation de cas concrets issus de l'expérience professionnelle des participants
Réflexion de groupe et travail d'échanges avec les participants

Pour les formations à distance : Classe virtuelle organisée principalement avec l'outil ZOOM. Assistance technique et pédagogique : envoi des coordonnées du formateur par mail avant le début de la formation pour accompagner le bénéficiaire dans le déroulement de son parcours à distance.

PROGRAMME

Matin

1 Présentation de la formation

2 Cadre légal

Rappel de la réglementation liée au temps de travail
Contenu du Droit à la déconnexion
Implications pour les employeurs
Point sur ce qui a été mis en place dans votre entreprise à date

3 Risques de l'hyperconnexion

Contexte sociétal
Impacts de l'hyperconnexion sur l'individu
Impacts de l'hyperconnexion sur l'entreprise
Identifier les risques inhérents à votre propre structure et à son fonctionnement
Comment détecter les situations et les personnes à haut risque

Après-midi

4 Mesures à mettre en place

Adaptation de l'organisation de l'entreprise pour limiter les risques (mesures préventives)

Construction d'une charte

Information et formation aux collaborateurs

Mise en place d'instances de feedback et de partage de bonnes pratiques pour faire vivre et adapter la pratique au quotidien du droit à la déconnexion au sein de la structure

5 Bilan, évaluation et synthèse de la formation